

Édito

La violence éducative

2 **Actualité**
Brèves
Exemple suédois

3 **Éducation**
La violence éducative est
aussi une maltraitance

4 **Présidentielles**
Une nation sous terreur
Fantasme de groupe

5 **Présidentielles**
(suite)
Jeu de familles

6 **Famille**
Châtiments

7 **Interview**
Grandir sans violence

8 **Perspectives**
Communication
non-violente

Un vent répressif souffle sur la France. À la veille des législatives, le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin multiplie les effets d'annonce et les ministres descendent dans la rue. La création de «centres éducatifs fermés pour délinquants mineurs» est désormais à l'ordre du jour. Selon le sénateur RPR Jean-Pierre Schosteck, ces établissements spécialisés seront destinés «à ce petit nombre d'individus qu'il faut retirer du circuit pour les rééduquer»¹. Ce programme permettra par exemple de contourner l'interdiction d'emprisonner les jeunes de moins de 13 ans, prévue par le Code pénal. De son côté, la presse grand public fustige «la dictature des ados» qui seraient «de véritables démons domestiques» et certains spécialistes affirment que nous vivons dans une société «adolescentrique» où les jeunes prescriraient la pensée et la conduite des adultes².

Dans ce numéro de Regard conscient, vous pourrez lire comment est né ce courant répressif et ce dont il témoigne (page 4). L'émergence de valeurs nouvelles - qui se manifeste d'abord par une anxiété croissante au sein du corps social - engendre l'attente inconsciente d'une répression. Saisis d'une panique qu'ils ne comprennent pas, les adultes se retournent contre leurs propres enfants ou délèguent aux leaders politiques le rôle d'un père autoritaire.

Contrairement à la maltraitance infantile, la violence éducative est en effet parfaitement admise et même revendiquée par une majorité de parents et d'éducateurs qui pensent que l'enfant doit être maté pour grandir (page 3). Cette chaîne de violence se transmet de génération en génération parce que ses partisans ont reçus eux-mêmes des coups, se sont identifiés à leurs parents et ont donc adopté leurs principes.

Pourtant, l'enfant n'est pas préparé à recevoir ces coups donnés par ceux qui représentent sa base de sécurité. Ces violences interfèrent gravement avec ses comportements innés et le développement de sa sensibilité (page 7). Devenu jeune adulte, paralysé dans l'expression de sa souffrance, il court le risque de s'enfermer dans des passages à l'acte qui le condamneront et justifieront la répression exercée contre lui. A contrario, le cas exemplaire de la Suède - où les châtiments corporels sont interdits depuis 1979 - montre que la génération ayant bénéficié d'une éducation moins violente est également moins portée vers la délinquance (page 2).

C'est donc vers les familles et les parents que devraient se tourner les efforts d'information. Or ces derniers portent un fardeau de culpabilité sans pouvoir réaliser qu'ils ont été eux-mêmes condamnés par leurs propres parents (page 6). Il existe pourtant des moyens d'éviter que nos automatismes répressifs ne se reproduisent. Par exemple, le malaise ressenti au moment d'un passage à l'acte sur l'enfant peut être le point de départ d'une réflexion sur sa propre enfance. D'autre part, des outils de communication peuvent être mis en œuvre pour favoriser un climat d'écoute et de confiance (page 8). À l'heure où l'on accuse volontiers la jeunesse de tous les maux, il convient de rappeler que nous sommes responsables de l'héritage relationnel que nous lui léguons.

Marc-André Cotton

(Prochaine parution : juillet 2002)

¹Cité par Jacqueline Coignard, Mineurs délinquants : fini l'éducation, bonjour la répression, Libération, 10.5.02.

²Lire Claire Chartier, Pourquoi les ados font la loi, l'Express, 23.5.02.

Brèves

Inconstitutionnelle

Le juge fédéral du district sud (Manhattan et Bronx), J. Rakoff, vient de déclarer inconstitutionnelle la peine de mort. Le nombre important de condamnés à mort libérés in extremis, suite à de nouveaux témoignages ou, le plus souvent, à l'analyse de leur ADN, rend selon lui intenable un arrêt de la Cour Suprême de 1993 estimant que les sauvegardes du système judiciaire et les procédures d'appel rendent « *hautement improbable* » l'exécution d'un innocent. C'est une reconnaissance de la faillibilité et de la partialité de la Justice. C'est surtout un premier pas vers ce que veulent les tenants de l'abolition, la reconnaissance que la peine capitale est dans tous les cas *une punition injuste et anormale*.

Le Temps, 8.05.02

Journée sans fessée

Le 30 avril dernier a eu lieu la troisième « journée annuelle sans fessée » organisée par EPOCH-USA, une association qui milite pour l'abolition des châtiments corporels sur le territoire américain. Une brochure d'information est disponible sur le site www.nospank.net.

Performances scolaires

Les enfants soumis à la violence réussissent moins bien à l'école. Telle est la conclusion d'une étude statistique américaine portant sur un groupe de 299 écoliers urbains de première année primaire, ainsi que leurs parents. Après avoir tenu compte de facteurs tels que l'environnement socio-économique ou l'exposition prénatale aux drogues, les chercheurs ont mis en évidence que la violence familiale et les symptômes traumatiques qui l'accompagnent sont associés à une diminution des facultés intellectuelles et de la capacité de lecture.

Archives of pediatrics & adolescent medicine, mars 2002.
<http://archpedi.ama-assn.org>

Oui, Missié !

Une proposition de loi - appelée « *Loi sur la discipline 2002* » - actuellement en discussion au Tennessee (U.S.A.) veut obliger les écoliers à utiliser la forme polie chaque fois qu'ils s'adressent à une personne adulte. Elle prévoit également la possibilité de battre les récalcitrants sur le derrière, avec une pièce de bois. Selon Jordan Riak, directeur de l'association *Parents et Enseignants Contre Violence*

Exemple suédois

À ce jour, neuf pays européens ont interdit les châtiments corporels¹. La Suède a fait figure de pionnier dans ce domaine, avec pour conséquence une baisse notable de la criminalité des jeunes à long terme.

Dans les années vingt, les enfants suédois recevaient encore de sévères râclées, justifiées par le contexte religieux du protestantisme. Le législateur introduit alors l'idée selon laquelle les parents doivent éviter de punir, sans toutefois interdire les châtiments corporels. En 1950, la loi proscrivit les voies de faits sur l'enfant, mais les punitions physiques sont toujours permises. Par ailleurs, les institutions utilisent largement les châtiments corporels. En 1959, des associations militantes parviennent à convaincre les écoles d'accepter un moratoire d'un an, qui se révèle probant et débouche sur l'interdiction des punitions corporelles dans les institutions publiques.

Loi historique

En 1979, un père abusif accusé de voie de faits sur sa fille de trois ans est acquitté par les tribunaux, montrant par là les limites des textes légaux. Une campagne d'information est lancée. À Stockholm, une exposition sur la maltraitance infantile accueille 60 000 personnes. Une commission est nommée, dont les travaux débouchent sur cette loi historique : « *Les enfants ont droit à l'attention, à la sécurité et à une bonne éducation. Ils doivent être traités dans le respect de leur personne et leur individualité et ne peuvent pas être soumis à des punitions corporelles ou autres traitements injurieux ou humiliants.* »

Éducative (PTAVE), cette législation s'inspire de la période esclavagiste et aurait dû porter le titre de « *Loi Oui, Missié!* » : « *C'est une appellation plus appropriée pour une loi qui autorise à battre un subordonné jugé discourtois.* »

Vingt-trois états américains autorisent encore les châtiments corporels et près de 500 000 jeunes sont frappés annuellement dans les écoles publiques.

<http://www.nospank.net>.

Protestations

Le gouvernement écossais a récemment mis en chantier une loi visant à mieux protéger les enfants. Cette proposition veut notamment interdire les

châtiments corporels en dessous de trois ans. « *Nous devons trouver une limite claire* » explique un ministre, qui ne veut pas criminaliser les parents pour autant. Selon le *Centre Écossais pour les Droits de l'Homme* (SHRC), cette mesure permettrait au gouvernement de mieux aider les parents à trouver d'autres alternatives d'éducation. Un sondage réalisé sur un échantillon de 2 500 familles montre pourtant que 56% des personnes interrogées sont opposées à l'interdiction. Un porte-parole du ministre de la justice estime même qu'il s'agit « *d'une insulte faite aux parents écossais.* »

Baisse de la criminalité juvénile

Depuis cette date, l'opinion publique a largement évolué sur la question de savoir si les châtiments corporels se justifient dans certaines circonstances. Les avis favorables sont passés de 53% en 1965 à 11% en 1994. À cette date, 70% des élèves des classes de terminales et 56% des adultes s'opposaient à toute forme de châtiments corporels infligés aux enfants. Signes tangibles de cette évolution, les « mesures obligatoires » ont diminué de 46% et les « placements en foyer » de 26% entre 1982 et 1995. Le pourcentage des jeunes de 15 à 17 ans condamnés pour vol a diminué de 21% entre 1975 et 1996. La consommation de drogue, d'alcool et les suicides ont aussi baissé³.

M. Co.

Notes :

¹ Il s'agit de la Suède, la Finlande, la Norvège, l'Autriche, le Danemark, la Croatie, l'Italie, la Lettonie et l'Allemagne. Proches de nous, s'y rajoutent également Chypre et Israël.

² Lire Al Crowell, *The Swedish Example, a Model for Reform*, www.nospank.net/crowell.htm.

³ Olivier Maurel, *La Fessée*, 100 questions-réponses sur les châtiments corporels, éd. La Plage, 2001, p. 90.

<http://www.nospank.net>

La violence éducative est aussi une maltraitance

La maltraitance infantile est aujourd'hui reconnue et dénoncée comme telle. Mais la violence éducative ordinaire est parfaitement admise. Réflexion sur un déni dans lequel la psychanalyse joue les premiers rôles¹.

La croyance dans le bien fondé de la violence éducative vient de très loin. Elle a été théorisée depuis les premières civilisations et se retrouve dans des textes de Sumer, des proverbes égyptiens ou bibliques et une multitude de traités d'éducation des enfants. À l'exception de quelques micro-sociétés qui semblent avoir ignoré cet usage, l'humanité entière, depuis des millénaires, croit que l'enfant est un être qui a besoin d'être maté. Et cela, en réalité, pour la seule raison que ceux qui ont énoncé ces proverbes et ces principes ont reçu eux-mêmes des coups, se sont identifiés à leurs parents et ont donc adopté leurs principes. C'est une chaîne de violence qui se transmet ainsi de génération en génération.

Anomalie

«Au contraire des victimes de maltraitance, les enfants victimes de violence éducative ordinaire ne rencontrent autour d'eux que des gens qui confirment le jugement porté sur eux par leurs parents.»

Psychanalyse complice

Cette justification théorique a reçu, il y a un peu plus d'un siècle, un renfort de poids avec la psychanalyse. Freud avait d'abord découvert que la cause de ce que l'on appelait alors l'hystérie était les abus subis par les enfants dans leur jeune âge. Il a eu le courage de proclamer cela devant ses confrères qui ne l'ont pas pris au sérieux. Leurs critiques à elles seules ne l'auraient probablement pas découragé s'il n'avait pas pris conscience que sa découverte l'obligeait à remettre en question la plupart des pères dont le sien². Porter atteinte à l'image sacrée des parents en accusant une bonne proportion d'entre eux d'abus sexuels sur leurs propres enfants, c'était trop.

Et Freud, comme on sait, s'est persuadé qu'il s'était trompé et a préféré

*Professeur de lettres retraité, Olivier Maurel répond à nos questions en page 7.

accuser les enfants de désir de parricide, d'inceste et de meurtre plutôt que les parents. Il a inversé le mythe d'Œdipe et fait d'Œdipe, victime totalement innocente des perversions de son père, le coupable de tous les crimes³. Le résultat a été que d'une part la psychanalyse a popularisé la notion de traumatisme subi dans l'enfance, ce qui aurait pu être une aide efficace dans la lutte anti-fessée, mais d'autre part, la théorie des pulsions l'a amenée à dire que la violence est innée chez l'enfant et qu'il faut la limiter, si nécessaire par la violence. La vieille conviction des hommes qu'il fallait frapper les enfants était ainsi renforcée par une théorie qui se prétend scientifique et qui s'accorde tellement bien à cette conviction que son vocabulaire s'est très largement vulgarisé : «*complexe d'Œdipe*», «*pulsion de mort*», «*violence fondamentale*» sont désormais dans toutes les bouches et dans tous les esprits comme des dogmes.

Résilience vulgarisée

Une autre idée récemment vulgarisée, notamment par Boris Cyrulnik, contribue aussi à maintenir les vieilles croyances : l'idée de la résilience. Elle consiste à affirmer que, finalement, la plupart des enfants se remettent très bien des traumatismes subis dans leur jeune âge. Certains vont même jusqu'à dire que la transmission intergénérationnelle de la maltraitance est un mythe. Mais les chantages de la résilience ont oublié de faire une distinction fondamentale entre la maltraitance reconnue et dénoncée comme telle dans une société et la violence éducative ordinaire parfaitement admise par tous dans la même société.

Il est possible que la maltraitance se reproduise moins que la violence éducative parce que l'enfant reconnu comme étant maltraité a de nombreuses occasions de rencontrer des personnes qui compatissent à ses malheurs, montrent à l'enfant qu'il est maltraité et l'aident donc à ne pas reproduire sur ses propres enfants ce qu'il a lui-même subi. Au contraire, les enfants victimes de violence éducative ordinaire (chez nous, gifles et fessées, ailleurs, en Afrique par exemple, bastonnade) ne rencontrent autour d'eux que des gens qui confirment le jugement porté sur eux par leurs parents : «*Tu l'as bien mérité, tu as été désobéissant, méchant, etc.*». Résultat : l'enfant ne prend pas conscience de

l'anomalie de ce qu'il a subi et le reproduit sans se poser de questions. C'est ainsi que se reproduit depuis des millénaires la violence éducative, alors que, si les idées sur la résilience étaient vraies, elle aurait dû disparaître depuis longtemps et n'aurait même pas pu se développer puisque ses victimes ne l'auraient pas reproduite.



GRAVURE DU XVIIE SIÈCLE

Mais la facilité avec laquelle l'idée de résilience est entrée dans les esprits est le signe qu'elle avait des affinités profondes avec notre volonté de ne pas voir et de ne pas reconnaître comme un mal ce que les parents font subir aux enfants. Elle montre à quel point toutes nos facultés sont perturbées par les châtiments corporels dont tant de bons esprits prétendent qu'ils n'ont pas de conséquences graves sur les enfants.

Olivier Maurel*
omaurel@wanadoo.fr

Notes :

¹Lire Olivier Maurel, *La Fessée, 100 questions-réponses sur les châtiments corporels*, éd. La Plage, 2001 et *Dangers spécifiques des châtiments corporels*, www.regardconscient.net/archives/0106chatiments.html.

²Freud l'a écrit en toutes lettres. Lire Vincent Caux, *La psychanalyse à l'épreuve de la réalité de l'inceste*, www.regardconscient.net/archives/0203realinceste.html.

³Lire Marc-André Cotton, *La véritable histoire d'Œdipe*, www.regardconscient.net/archives/0104oedipe.html.

Une nation sous terreur

Le «sursaut républicain» du second tour des présidentielles françaises sanctionne un retour aux valeurs d'ordre. Longtemps refoulée, la peur suscitée par l'émergence de valeurs nouvelles engendre l'attente d'une répression. Analyse d'une mise en scène collective de la violence éducative.

Si quelqu'un avait prédit que la gauche française voterait un jour massivement pour Jacques Chirac, personne ne l'aurait cru. Répondant à l'appel du chef de l'État au soir du premier tour et bien que certains aient souhaité voter «avec des gants»¹, une majorité imposante a fait bloc derrière le président-candidat. Cette alliance de raison exprime bien sûr le refus d'une présidence d'extrême droite. Mais si l'on s'intéresse aux dynamiques de l'inconscient humain, le «sursaut républicain» du second tour des présidentielles peut être regardé autrement : dans cette perspective, il s'agirait plutôt d'un acte manqué².

Quelles circonstances peuvent donc amener des citoyens à plébisciter malgré eux un candidat qui blesse leur conviction intime ? Et quelle peut être la signification d'une telle mise en acte ?

Imagerie collective

L'histoire des groupes humains est fondée sur une quête d'unité, par la régulation des différentes tendances qui coexis-

tent dans l'organisme social. Or, sur le plan individuel, la plupart d'entre nous n'avons pas réalisé l'intégration harmonieuse des multiples facettes qui nous habitent. Par exemple, lorsqu'une situation ravive la mémoire refoulée d'un traumatisme, nous manifestons tous des symptômes de dissociation plus ou moins prononcés. «Cela peut paraître excessif, explique Lloyd deMause, psychohistorien, si l'on oublie que peut-être la moitié des adultes d'aujourd'hui ont été abusés sexuellement lorsqu'ils étaient enfants, et que la plupart d'entre nous avons été maltraités physiquement et affectivement.»³

Ainsi, tout comme les personnes souffrant de symptômes de dissociation de personnalité, les groupes humains passent par des périodes critiques au cours desquelles ces traumatismes refoulés émergent à nouveau, dans l'attente d'une prise de conscience collective. Au contact de l'évolution sociale impulsée par les nouvelles générations, les gens sont saisis d'une panique qu'ils ne comprennent pas et rejouent sur la scène publique leur colère, leur culpabilité et les punitions vécues dans leur enfance. L'imagerie collective prend alors la forme de **fantasmes de groupe***, souvent relayés par les médias. Pour se débarrasser d'une sensation de pollution intérieure, le groupe peut déléguer à un leader la tâche inconsciente de conduire le rejouement collectif du traumatisme subi, plutôt que de mettre à jour ce dernier.

Des valeurs d'ordre

La fin de la III^e République fournit un exemple de ce phénomène. En 1936, la victoire électorale du Front populaire provoque un formidable espoir de changements sociaux, mais ravive en même temps la peur d'une transgression de l'ordre établi et donc l'anticipation de la punition. Philippe Pétain incarne la figure paternelle rassurante, le défenseur des valeurs d'ordre qui va - selon ses propres termes - «expier les péchés du Front populaire.» De par sa propre histoire personnelle, le Maréchal sera le leader inconscient de cette mise en scène collective et livrera son pays à la furie allemande, tout en donnant l'illusion du contraire⁴.

Quels parallèles peut-on faire avec l'époque actuelle ? En particulier, peut-on trouver dans la période historique récente l'expression d'une phase d'innovation, d'une volonté de changement qui puisse faire monter une panique inconsciente ? La réponse est certainement affirmative.

Valeurs nouvelles

Sur le plan de la construction européenne, tout d'abord. La délégation d'une part de souveraineté nationale aux organismes européens, la disparition progressive des frontières et - tout récemment - des monnaies nationales sont autant de mutations qui touchent l'identité que nous

*Fantasme de groupe

Transe collective dans laquelle des sentiments refoulés émergent sous forme de représentations métaphoriques (image ci-dessous). Sous l'impulsion de leaders, le groupe peut se livrer à un rituel qui a valeur d'exorcisme : sacrifice de boucs émissaires, guerre ou récession économique, par exemple.

La crise de la «vache folle» illustre ce phénomène : elle s'est terminée par l'abattage et la crémation de millions de bovins et d'ovins sur d'immenses bûchers expiatoire rappelant l'inquisition du Moyen âge.

avons construite autour de la patrie, le *pays du père*. Ces bouleversements ne peuvent qu'éveiller la crainte refoulée d'une colère paternelle vécue dans l'enfance.

Sur le plan des innovations technologiques, ensuite. Les dix dernières années ont vu l'explosion de l'ère informatique, de l'internet et de la téléphonie mobile. Ces procédés ont également chamboulé nos repères relationnels, accéléré le trafic d'informations et développé des solidarités en réseau. Dans le même temps, des craintes nouvelles sont apparues, notamment face à la généralisation des systèmes de surveillance électronique et la possible émergence d'une société mondialiste totalitaire.

Sur le plan des alternatives sociales, enfin. Il existe actuellement un foisonnement d'idées nouvelles dans des domaines aussi variés que la santé, l'écologie, l'éducation, la psychothérapie ou les arts de vivre. Ces courants marginaux se sont développés d'autant plus que les systèmes en place montraient leur incapacité à se réformer. Dans une lettre ouverte au ministre de l'Éducation nationale, notre rédactrice Sylvie Vermeulen écrivait, voici trois ans : «En France, un mouvement de recherche et d'application, hors institutions, affirme son existence. Ses ramifications touchent tous les milieux sociaux, tous les corps de métier, toutes les croyances et toutes les valeurs. Il s'organise depuis des années avec l'apport de la conscience de chacun.



À l'issue du premier tour des présidentielles, un hebdomadaire français symbolisa la colère de la nation par une Marianne guerrière aux yeux rougis par la fureur.

Il n'a pas de nom, pas de structure. Il est composé des membres d'associations disparates, de coopératives écologiques, d'écoles parallèles, de nouveaux courants spirituels, de médecines parallèles et autres innovations. Ce qui les unit : une conscience difficilement récupérable par le système, où la reconnaissance de l'Homme passe avant ses réalisations et son exploitation. Ces gens cherchent à satisfaire leurs besoins réels. Ils trouvent la source véritable de leur bonheur.»

La panique s'installe

Devant ces mutations, la fonction inconsciente des leaders au pouvoir est de porter le malaise ambiant jusqu'à son paroxysme. Or, qu'avons-nous observé depuis quelques années ? À droite, une présidence enlisée dans la cohabitation et discréditée par les affaires. À gauche, un gouvernement qui applique des recettes néolibérales et tente de rassurer ses électeurs en lançant une croisade puritaine contre les minorités spirituelles et les alternatives thérapeutiques. Au final, deux candidats désavoués par les Français au soir du premier tour des élections présidentielles.

Dans cette phase de panique, on assista en France à l'émergence publique de sentiments paranoïaques. En novembre 1998, le premier ministre Jospin mit sur pied la *Mission Interministérielle de Lutte contre les Sectes* (MILS) qui s'est récemment distinguée par la condamnation morale du courant anthroposophique et des psychothérapies non conventionnelles. En mai 2001, le Parlement unanime approuva une loi d'exception - dite de «*Prévention et répression à l'encontre des groupements à caractère sectaire*» - qui autorise la dissolution d'une organisation contestée⁵. Les débats qui précédèrent cette adoption en disent long sur les sentiments dépressifs et l'impuissance qui prenait forme dans le corps social. Ainsi, s'exprimant positivement sur la procédure de dissolution proposée, un sénateur déclarait : «*En cas d'urgence, dans l'hypothèse où une secte s'apprêterait à organiser un suicide collectif, quelle pourrait être la réponse de l'État pour empêcher cet acte et surtout éviter qu'il ne se reproduise ?*»⁶

Un père violent

Malgré ces mesures législatives restées sans objet, le moral national est encore au plus bas lorsque la France aborde la campagne des élections présidentielles. Au soir du premier tour, tandis que Jean-Marie Le Pen se qualifie pour affronter Jacques Chirac au second tour, les socialistes accusent ce dernier d'avoir fait le jeu du Front national en axant sa campagne sur l'insécurité. En

Jeu de familles

Les gens au pouvoir se reconnaissent en familles politiques. Ils ne se rendent pas compte à quel point c'est vrai. Chacun choisit inconsciemment un rôle et s'identifie à une figure familiale particulière à laquelle il restera attaché.

Messieurs Jospin, Chirac et Le Pen représentent trois courants politiques qui se veulent différents sinon inconciliables. Ils prétendent chacun à une vision de société, personnelle, nouvelle et meilleure pour les hommes. Leurs propositions ne peuvent en aucun cas dépasser leur réalité. Sans une profonde mise à jour de son vécu, il n'y a pas de conscience. Sans conscience, il n'y a pas de vrai changement. Leurs programmes politiques reflètent en réalité les processus et les enjeux de leurs éducations.

M. Jospin soutient des idéaux humanistes de progrès social et de laïcité. Il veut que chacun en reconnaisse le bien fondé indiscutable et y adhère volontairement. L'Égalité des hommes passe par la normalisation scolaire et le mérite. Il représente l'éducation par la persuasion et le chantage affectif. Nul n'a le droit de remettre en cause le progrès ; il est prêt à l'imposer de force, s'il le faut. La violence n'est pas la bienvenue mais lorsqu'elle est employée la responsabi-

lité en incombe à celui qui la subit. Il représente le *grand-frère*.

M. Chirac a souvent été qualifié de tenant d'une *droite molle*. Il revendique une hiérarchie sociale conservatrice et agressive. Tous les moyens sont bons pour accéder au pouvoir et pour le conserver mais il ne faut pas que l'illusion d'honorabilité en soit entachée. Il est héritier des velléités de pouvoir absolu de ses grands prédécesseurs, mais il est de la génération suivante. Il sait l'injustice du pouvoir et de son abus. La Liberté sert à justifier tout ou son contraire, et surtout à maintenir chacun dans son rôle afin que rien ne change. Il sait aussi que si la violence est nécessaire à la conservation de ce pouvoir, il lui paraîtra légitime de passer à l'acte. Il représente le *père*.

M. Le Pen revendique le retour à la société déjà obsolète de nos grands-parents. Une société patriarcale et repliée sur elle-même, dans laquelle le père est tout puissant, violent et fait la loi selon son gré, sûr que sa volonté fait le bonheur des autres. Il ne peut pas reconnaître que les hommes et l'humanité évoluent ; il se revendique comme la statue pétrifiée d'un monde rassurant qui ne change pas. Pour lui la violence est souhaitable et juste lorsqu'elle vient de la figure d'autorité, inacceptable si elle est le fait de ceux qui la subissent. Il représente le *grand-père*.

Bernard Giossi

fait, par son acharnement à discréditer la frange la plus innovante de son électorat, la gauche plurielle a miné le soutien de sa base et programmé l'échec du candidat Jospin. Le leader socialiste endosse alors l'habit du sacrifié : «*Au delà de la démagogie de la droite et de la dispersion de la gauche qui ont rendu possible cette situation, j'assume pleinement la responsabilité de cet échec et j'en tire les conclusions en me retirant de la vie politique.*»⁷

En créditant M. Le Pen de 16,95 % des suffrages exprimés au premier tour, une partie des électeurs français plébiscite un personnage paranoïaque et violent, capable de cristalliser la colère de la nation, dans l'espoir de sortir d'une torpeur excessive et incomprise. Début mai, le magazine *Marianne* montre une figure républicaine aux yeux rouges de fureur (voir page 4) et prend acte du verdict des urnes par une autocritique : «*Nous avons perçu, jusqu'à l'angoisse, la montée d'une rage, mais nous avons refusé d'en imaginer la sanction.*»⁸

(suite en page 6)

Notes :

¹Devant la présence de M. Le Pen au second tour, M. Chirac avait exhorté ses compatriotes à faire preuve de responsabilité : «*Parce que la République est entre vos mains.*» Répondant à leur manière à ce conflit de conscience, des citoyens écoeurés ont appelé à voter Chirac «*avec des gants, symboles de refus, de dégoût.*» Le Conseil constitutionnel a dû rappeler que cette pratique était interdite.

²*Dictionnaire de la Psychoanalyse*, l'acte manqué est un «*acte par lequel un sujet substitue, malgré lui, à un projet qu'il vise délibérément, une action ou une conduite imprévue.*» E. Roudinesco et M. Plon, éd. Fayard, 1997.

³Lloyd deMause, *The Evolution of the Psyche and Society*, The Journal of Psychohistory, Vol. 29, No 3, hiver 2002.

⁴Lire M. A. Cotton, *Pourquoi Pétain renversa la République*, www.regardconscient.net/archives/0108petain.html.

⁵Pour une approche critique de ces dispositions, consulter le site de la *Coordination des associations et particuliers pour la liberté de conscience* : www.coordiap.fr.

⁶Eric Doligé, sénateur du Loiret et membre du Conseil d'Orientation de la MILS, *Débats de l'Assemblée nationale*, 22.6.00, www.assemblee-nationale.fr. La thèse du «*suicide collectif*» a été contestée lors du procès de l'OTS, en avril 2001. Lire Christian Cotten, www.motus.ch.

⁷Intervention de L. Jospin au soir du 21.4.02.

⁸Jean-François Kahn, *Comment avons-nous pu ne pas voir venir la marée noire ?*, *Marianne*, 29.4-5.5.02.

(suite de la page 5)

Répression

À la veille des élections législatives de juin 2002, il est encore trop tôt pour dire quelle forme prendra la répression. Une chose paraît claire, cependant : l'écrasante majorité accordée à la réélection du président Chirac sonne comme un rappel à l'ordre pour l'ensemble des Français. Dès son entrée en fonction, le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin s'est empressé de rassurer les électeurs sur la question de l'insécurité en créant le *Conseil de sécurité intérieure* (CSI), qui étend les prérogatives du président à de nombreux aspects de la politique nationale. En inaugurant sa campagne électorale, Jacques Chirac avait en effet affirmé que « *la sécurité est à la racine même du pacte social* » et que les hommes se regroupent en société « *pour se protéger, assurer leur sécurité mutuelle, vaincre la peur.* »⁹

Et pour vaincre une peur dont on ne comprend pas l'origine, rien n'est plus rassurant que de s'en remettre à une figure paternelle répressive - *garante imaginaire de l'ordre social* -, qui rappelle inconsciemment les coups et les humiliations subies. Pour exorciser ces derniers, des boucs émissaires ont été collectivement désignés. Par exemple, le nouveau ministre de la justice, Dominique Perben, a remis au goût du jour les « *centres fermés de détention pour délinquants mineurs* », supprimés en 1979 par le garde des sceaux Alain Peyrefitte en raison de la violence qui y régnait. Selon un magistrat, le traitement en temps réel de la délinquance prôné par M. Chirac « *risque de réduire à néant toutes les spécificités de la justice des mineurs.* »¹⁰

De leur côté, les conseillers juridiques de l'Élysée préparent sans honte un projet qui permettrait à Jacques Chirac de profiter de la loi d'amnistie des présidentielles pour faire passer à la trappe - avec les traditionnels PV de stationnement - les dossiers judiciaires dans lesquels il est impliqué¹¹.

Voilà comment, à l'échelle de la nation française, les partisans de la violence éducative - conscients ou inconscients - cherchent à éliminer ceux qui révèlent les conséquences de cette violence et à sauvegarder la croyance en l'efficacité d'un père autoritaire.

Marc-André Cotton

Notes :

⁹Discours de Garges-lès-Gonnesse, 19.2.02.

¹⁰Cité par Alexandre Garcia, *Des magistrats et des éducateurs jugent « archaïques » la création de centres fermés pour mineurs*, Le Monde, 16.5.02.

¹¹Lire Hervé Liffra, *Amnistie : des démentis mous pour un projet fou*, Le Canard Enchaîné, 15.5.02.

Châtiments

Avant tout passage à l'acte sur l'enfant, il y a une condamnation de son comportement qui légitime les coups donnés. Une remise en cause de nos automatismes est nécessaire pour sortir du cercle vicieux de la violence éducative. Témoignage.

J'ai d'abord reçu une « petite » tape sur la main, puis une deuxième, une troisième... Cette façon brutale que ma mère avait de m'interpeller me choquait. Ensuite, ce fut la claque sur les fesses : une fois, deux fois... jusqu'à ce que je comprenne que mon comportement devait changer lorsqu'elle était en difficulté. *J'étais choquée, troublée et pleurais tout le temps.*

Alors je reçus des gifles. Mais ma mère allait de plus en plus mal. Elle fit appel à mon père. Il tapait comme un fou avec ses grosses mains. J'étais terrorisée. Même ma mère l'était. Elle lui criait : « *Arrête ! Arrête ! Tu vas les tuer.* » Est-ce pour cette raison qu'ils achetèrent un martinet ? Ils se mirent à nous menacer avec, ou à nous frapper sur les jambes. C'était terriblement douloureux. Nous arrachions les lanières. C'était « normal », c'était comme ça.

Ma mère voulait que je l'écoute et que je compatisse. Mon père refusait toute remise en cause, tout partage et toute tendresse. *Devenus jeunes adultes, plus aucun de leurs quatre enfants n'osait dire ce qu'il vivait.* Plus personne n'avait envie d'écouter les discours du père. Nous n'étions plus que réaction. Je me suis jurée de ne pas taper mes enfants, de les écouter, d'être proche d'eux. Je voulais leur offrir ce que je n'avais pas reçu et qui me manquait tellement.

Entre douze et dix-sept ans, mes parents me mirent en pension. J'étais touchée et même choquée de voir le handicap relationnel dans lequel se trouvaient la plupart des pensionnaires. Elles étaient terrorisées, déprimées, soumises et parfois agressives. Je pus saisir que mes parents étaient loin d'être les pires. *J'avais sous les yeux une véritable hécatombe, toutes classes sociales confondues.*

J'entrepris une étude personnelle sur la psychologie humaine et plaçai cette étude en constante relation avec ma propre histoire. Depuis, j'ai eu trois enfants. Je ne leur ai pas fait subir ce que j'ai vécu. J'ai pourtant été amenée, dans des contextes bien précis, à me

mettre en colère contre eux. Un exemple : mon père faisait les trois-huit. Il dormait donc souvent le matin. J'étais terrorisée à l'idée de le réveiller car il était alors de très mauvaise humeur. Je me souvenais de ce vécu, mais n'avais pas connecté la terreur refoulée avec le souvenir, *si bien que je transférais sur le sommeil de mon cadet celui de mon père* et exigeais que mes deux autres enfants étouffent leur élan vital pour ne pas le réveiller.

Aujourd'hui, consciente des interactions qui se jouent entre mon présent et mon douloureux passé, je reste à l'écoute de mes sentiments, au lieu de légitimer mes paroles et mes gestes. J'ai ainsi découvert qu'avant tout passage à l'acte, *il y a une situation favorable à l'émergence d'une panique refoulée*, porteuse de la condamnation et des coups subis dans l'enfance. Il s'ensuit le transfert de cette condamnation sur l'enfant, ce qui légitime les coups.

Le malaise que je peux ressentir lorsque je commets une « erreur » m'est précieux, car il est le point de départ d'éventuelles réflexions et remises en cause. Au contraire, si je condamne mon malaise, *je ne pourrais réaliser les liens qui existent entre le présent et mon histoire.* Nous portons ce fardeau de culpabilité depuis des générations sans pouvoir le réaliser, car la condamnation infligée par nos parents a paralysé notre expression. Dès lors, nous sommes confrontés à la terreur d'un vécu qui nous a fait craindre pour notre équilibre psychique.

Nous avons un devoir de conscience vis à vis de nous-mêmes et envers les autres, car notre inconscience nous condamne à utiliser les autres dans nos rejouements, en particulier nos enfants. Prise en otage dans les rejouements de mes parents, j'étais aussi en contact avec leurs souffrances. J'étais alors doublement scandalisée, d'une part par l'utilisation qu'ils faisaient de moi et de l'autre par ce qu'on avait fait d'eux. *Le sentiment d'impuissance est alors très intense.*

Condamner, c'est nous interdire l'accès à notre humanité. C'est torturer l'âme enfantine sans en réaliser les conséquences. C'est se condamner soi-même à l'aveuglement et enfermer l'autre dans ses passages à l'acte. C'est aussi *nous condamner à des sentiments d'insécurité qui justifient la répression.* Dans ce cercle vicieux, nous mettons en place un pouvoir qui s'auto-alimente de nos aveuglements.

Sylvie Vermeulen

Grandir sans violence

Auteur d'un livre* sur les conséquences de la violence éducative, Olivier Maurel milite pour l'interdiction légale des châtimens corporels infligés aux enfants. Il répond à nos questions.

Regard Conscient: *Vous avez récemment publié un ouvrage consacré aux conséquences des châtimens corporels. Comment est né votre intérêt pour cette question ?*

Olivier Maurel: Depuis mon enfance, la violence a été pour moi une interrogation. J'avais deux ans quand la Seconde Guerre mondiale a éclaté et, ma famille habitant à Toulon - port militaire - j'ai eu bien des occasions d'être terrorisé par la guerre et ses manifestations : alertes, bombardements, libération de la ville, retour de déportation et récits d'une de mes sœurs...

J'ai donc cherché toute ma vie quelle était la cause fondamentale de la violence des hommes et comment on pouvait lutter contre elle sans y recourir soi-même. Les explications que j'ai trouvées dans la religion, dans la psychanalyse, chez Konrad Lorenz et d'autres ne m'ont pas satisfait. Stanley Milgram qui a mis l'accent sur la soumission à l'autorité, René Girard sur le mimétisme, Soljenitsyne sur les idéologies, m'ont paru plus près de la vérité.

Mais c'est, il y a une quinzaine d'années, la lecture de *C'est pour ton bien* d'Alice Miller qui m'a paru la plus éclairante en mettant l'accent sur ce que subissent les enfants dès leur plus jeune âge et en le mettant en rapport avec ce qu'ils deviennent à l'âge adulte. Toute la personnalité de l'adulte se forme à ce moment d'extrême perméabilité, d'extrême porosité, d'extrême malléabilité qu'est l'enfance. Comment s'étonner que les hommes deviennent violents quand leurs modèles, les êtres qu'ils aiment le plus au monde, dont ils sont entièrement dépendants, leur base de sécurité, les soumettent à une violence qu'ils croient éducative ?

Alors que j'avais auparavant, et pendant des années, essayé de faire connaître la non-violence gandhienne, il m'a donc semblé qu'un des principaux et plus efficaces moyens de lutter contre la violence et de donner à la non-violence une base solide était de s'attaquer à cette première violence que l'on fait subir aux enfants.

R. C.: *Quelles réticences rencontrez-vous dans la diffusion de ce message en faveur des enfants ?*

O. M.: Les réticences sont très grandes. Certaines viennent de parents qui se heurtent à des difficultés dans l'éducation de leurs enfants et qui ne savent pas comment éviter de recourir aux gifles et fessées. Ayant subi eux-mêmes cette violence « éducative », ils croient qu'elle est naturelle et qu'on ne peut pas élever les enfants autrement. Mais en Europe une lente évolution se produit, depuis un peu plus de deux siècles. Aujourd'hui, en France et dans les pays industrialisés de notre continent, au-delà de la gifle et de la fessée, on parle de maltraitance, un nombre de plus en plus grand de parents évitent de recourir à toute forme de violence et les manuels destinés aux parents dans les supermarchés recommandent tous de ne pas frapper les enfants.

R. C.: *Pourquoi êtes-vous favorable à une interdiction légale des châtimens corporels ?*

O. M.: L'évolution dont je viens de parler est très lente. Et la plupart des pays du monde l'ont à peine entamée. Si la violence éducative, comme je le crois, est pour beaucoup non seulement dans la violence des adultes mais aussi dans leur irresponsabilité, leur difficulté à distinguer les vrais dangers qui menacent l'humanité, nous ne pouvons pas nous permettre d'attendre car la nature, pendant ce temps, se dégrade irréversiblement.

D'autre part, pour compenser l'autorité parentale que les adultes qui ont été frappés enfants portent en eux, et qui leur dit de frapper leurs propres enfants, il faut qu'une autorité supérieure, celle de l'État, leur dise clairement et fortement que cette violence est interdite. Pour cela, il faut une loi. Et il faut aussi une campagne d'information autour de cette loi et une aide apportée aux parents. Onze pays ont déjà adopté une telle loi depuis 1979 où la Suède a pris la première cette initiative. Et les résultats sont là. Une étude de criminologie publiée en 1999 a montré qu'en Suède la délinquance des jeunes (vols, toxicomanie, alcoolisme, viols, ainsi que les suicides) a sensiblement baissé en une vingtaine d'années.

R. C.: *Quel est actuellement l'impact de cette campagne, menée je crois avec le concours d'Alice Miller ?*

O. M.: La campagne anti-fessée, en France, est tout à fait informelle et c'est regrettable. Elle n'est le fait, pour le moment que d'individualités isolées. Il est donc très difficile d'en évaluer l'impact. Le livre* que j'ai écrit sur ce sujet, tiré à 3000 exemplaires, a dû être réédité au bout de dix mois. Un bon nombre d'articles l'ont présenté. L'association *Éduquer sans frapper* a fait un bon travail pendant quelques années, mais elle est actuellement en sommeil. Il serait très souhaitable qu'une action collective sérieuse soit relancée.

R. C.: *Que diriez-vous aux jeunes parents qui, aujourd'hui, hésitent à s'interdire le recours à la « bonne fessée » lorsque leurs enfants ont dépassé les bornes ?*

O. M.: Je leur dirais de persévérer dans la volonté de s'interdire une telle pratique et de se donner les moyens pour réussir. L'interdiction que l'on s'impose est déjà un de ces moyens car, à partir de ce moment, on cherche d'autres moyens d'éducation et on libère en quelque sorte son imagination. Frapper un enfant, c'est tomber dans une ornière tracée depuis des millénaires.

Quand on se laisse aller à donner une gifle ou une fessée, il ne faut pas en faire un drame, mais se demander comment on en est arrivé là, quel enchaînement précis dans l'attitude de l'enfant et dans la nôtre nous a amenés à ce geste, et voir comment on pourra l'éviter si la même situation se produit.

Une chose que les parents doivent avoir très présente à l'esprit est que l'organisme de l'enfant n'est en rien préparé à recevoir des coups donnés par ceux qui représentent leur base de sécurité et à subir le stress qu'ils entraînent. Ces violences risquent d'interférer gravement avec les comportements innés de l'enfant et les circuits neurologiques d'une infinie complexité qui les mettent en place. On ne donnerait pas des coups à un ordinateur pour le réparer. Pourquoi trouve-t-on normal d'en donner à un enfant dont le système nerveux est infiniment plus délicat et fragile que tous les circuits électroniques, si complexes soient-ils ?

*Olivier Maurel, *La Fessée, 100 questions-réponses sur les châtimens corporels*, éd. La Plage, 2001. Lire également son *Manifeste contre la violence éducative*, <http://www.regardconscient.net/archives/0106manifeste.html>.

Communication non-violente

La résolution des conflits est l'un des défis de notre époque. Nous avons demandé à une jeune étudiante* de parler des espoirs qu'elle place dans la Communication non-violente. Compte-rendu de lecture.

Marshall B. Rosenberg, fondateur et directeur des services pédagogiques du Centre pour la Communication non violente est aussi docteur en psychologie. La recherche d'un moyen sûr et rapide pour favoriser la paix l'a poussé à développer la Communication non-violente (CNV). Celle-ci a été présentée dans vingt-cinq pays et s'applique à de nombreux secteurs : certaines personnes utilisent la CNV pour mieux cerner leurs propres besoins, d'autres pour approfondir une relation de couple, établir des relations professionnelles efficaces, gérer des situations politiques ou conflictuelles.

Ce premier ouvrage de Marshall B. Rosenberg traduit en français est la somme de toutes ses recherches, réflexions et expériences. Le style en est très vivant, les thèmes étant largement illustrés par des exemples vécus. Il introduit des chansons qu'il a écrites lui-même et des citations, dont il enrichit aussi ses séminaires.

Démarche en quatre points

La CNV propose une démarche en quatre points. a) *L'observation* : nous essayons d'énoncer des observations rigoureuses que nous distinguons et séparons de nos jugements et de nos évaluations. b) *Le sentiment* : nous nous relierons à notre sentiment en veillant à ne pas y mêler des interprétations ou des jugements. c) *Notre besoin* : grâce à l'écoute de notre sentiment, nous découvrons et exprimons notre besoin profond. d) *La demande* : nous terminons par une demande sous forme d'action concrète, positive et réalisable par l'autre dans l'instant présent. Marshall B. Rosenberg explique : « Lorsque nous suivons ce modèle, nous pouvons commencer soit par l'expression des quatre éléments nous concernant, soit par l'accueil empathique de ces quatre éléments dans l'expression de l'autre. »

Écoute et soutien

On peut donner une bonne qualité d'écoute sans forcément partager les idées, les croyances de la personne. L'auteur constate qu'on aide mieux lorsqu'on se contente d'écouter, sans plus, car les besoins sont universels et cela sert de pont pour permettre aux gens de se relier entre eux. Par ailleurs, le fait de satisfaire ses besoins permet de retrouver une sérénité intérieure et de mieux aider les autres.

« En CNV, quels que soient les mots que l'individu choisisse pour s'exprimer, nous écoutons ses observations, ses sentiments et ses besoins, et ce qu'il demande afin que sa vie soit plus belle. » Il s'agit de comprendre le besoin qui motive l'interlocuteur sur l'instant. Ses motivations peuvent aussi bien se retrouver dans les paroles que dans ses silences. Dans ce but, la CNV évite toute évaluation, généralisation, comparaison ou déni car ces éléments provoquent un blocage chez l'interlocuteur, qui pourrait y voir une critique ou une exigence.

Malentendus

Lorsque nous nous sentons attaqués verbalement, nous pouvons réagir de diverses manières. Par exemple en refusant ou au contraire en donnant crédit aux paroles de notre interlocuteur. Le besoin exprimé par l'autre n'est alors pas compris. Il reste la possibilité d'essayer de se

relier au besoin exprimé par l'autre et ceci de deux manières : a) soit *en écoutant ce qui se passe en nous* et en tentant de créer une relation avec l'autre, b) soit *en nous reliant à ce qui a été exprimé* et en se demandant quel sentiment, quel besoin habite l'agresseur.

Les deux premiers chemins sont deux façons de nous gâcher l'existence : en jugeant l'autre ou en nous jugeant nous-mêmes. Et les deux autres peuvent nous permettre de privilégier une écoute réelle. Les sentiments sont les indicateurs de nos besoins satisfaits ou insatisfaits, explique Marshall B. Rosenberg : « Lorsque nous fixons notre attention sur les sentiments et besoins d'autrui, nous renouons avec l'humanité qui nous est commune. »

Reconnaissance

Il ne suffit pas d'être connecté à nos besoins, il faut aussi que nous puissions les communiquer aux autres, pour nous donner une chance de les satisfaire. C'est pourquoi nous devons prendre la responsabilité de les mettre à jour. Nous gagnons ainsi beaucoup de temps à nous investir dans cette formulation, car nous limitons les risques de confusion. Chacun comprend mieux ce qui est en jeu.

Personnellement, j'ai éprouvé un grand plaisir à me plonger dans ce livre qui est pour moi une référence. Il démontre combien une bonne communication est un élément indispensable et précieux. Par sa démarche en quatre points, Marshall B. Rosenberg met à notre disposition un outil très simple théoriquement, mais cependant plus difficile en pratique. Cette approche est un chemin qui peut nous apporter ouverture d'esprit, lucidité, harmonie et sagesse. En effet, la CNV prend en compte aussi bien les conflits individuels que les problèmes complexes de communication politique et sociale, tel qu'une négociation en temps de guerre.

Je ressens une profonde admiration pour les personnes qui ont développé cette approche, ainsi que pour les personnes qui parviennent à la mettre en œuvre dans leur quotidien ou dans des conditions plus difficiles.

Natasha Broadhurst*

*Natasha Broadhurst est bachelière et se destine à des études de psychologie.



Marshall B. Rosenberg, **Les mots sont des fenêtres (ou des murs)**, introduction à la communication non-violente, éd. Jouvence, 1999.